

FLASH INFOS DES MAIRES ET PRESIDENTS D'INTERCOMMUNALITES DU BAS-RHIN

N° 54 Octobre – Novembre 2024

Chers collègues maires,

Félicitations

Annick STRACKAR

Elue maire de
Wolfskirchen
le 25 septembre 2024

De manière inévitable, il faut s'attendre à une diminution des ressources allouées aux communes et intercommunalités en 2025. Afin de réduire le déficit à 5% du PIB d'ici fin 2025, l'Etat recherche 60 milliards d'euros, les collectivités locales contribueraient à hauteur de 5 milliards. Depuis plusieurs semaines, des déclarations fusent sur la dérive des dépenses du bloc local, tout en omettant de reconnaître que l'Etat en est l'auteur principal.



Vincent DEBES

Dans le budget 2025, l'annonce d'un maintien des dotations de fonctionnement versées aux communes et EPCI, représente en fait une baisse, compte tenu de l'inflation.

La diminution du soutien à l'investissement (réduction du taux de remboursement du FCTVA et suppression de son assiette pour le fonctionnement, moindre dynamisme de la recette de TVA, diminution du Fonds Vert...) va impacter nos projets. On peut même craindre que les décisions d'attribution de dotations d'investissement (DETR, DSIL...) soient plus difficiles à obtenir en jouant sur la « maturité » des dossiers.

Agenda 2024

106^{ème} Congrès AMF
19 - 21 novembre

Classiquement, il y a un cycle électoral des dépenses d'investissement sur nos six années du mandat. Ainsi, en moyenne, les administrations publiques locales accélèrent les dépenses d'investissement au milieu et à l'approche de la fin du mandat.

**Conseil
d'administration**
2 décembre

Sans ce coup de frein vigoureux, cette année 2025 devrait normalement connaître un niveau élevé du volume des investissements locaux. Puis, en toute logique, en 2026, année du renouvellement des conseils municipaux, il y aura une baisse des investissements, car les équipes s'installent et les projets ne sont pas encore lancés. Nous connaissons ce cycle électoral. Cependant, si dès 2025, nous sommes confrontés à des réductions des dotations et des dispositifs de soutien, le volume d'investissement public local diminuera y compris durant la dernière année du mandat.

Nous savons tous chers collègues que l'investissement public est porté à près de 70 % par le bloc communal. Si les mesures d'économies décidées par l'Etat sont trop sévères, il s'en suivra un ralentissement de la croissance et un effet négatif sur l'emploi.

Nous comptons sur l'Etat pour qu'il fasse preuve de modération. Sinon, je ne peux m'empêcher de penser qu'à l'horizon 2026 qui aura encore l'envie d'être élu Maire, sans le soutien de l'Etat et les moyens financiers d'agir ?

Association des Maires
et des Présidents
d'intercommunalités
du Bas-Rhin



La France en crise(s)

Les communes... Heureusement !

Plus que jamais, en cette rentrée 2024 incertaine, les communes et leurs maires sont garants de notre démocratie.

Faisons-leur confiance.

Pour plus d'informations,
l'AMF est là pour vous

#MaCommuneHeureusement



Retour sur l'AG et le 4^{ème} Salon des maires du 19 septembre 2024



Près de 1100 visiteurs et 80 exposants



Au-delà des aspects statutaires, notre Assemblée Générale annuelle a été l'occasion d'entendre les préoccupations de plusieurs collègues maires :

- L'accueil des grands rassemblements des gens du voyage, difficultés et coûts de la remise en état des lieux (Communauté de communes de Saverne).
- Le recouvrement difficile de la Taxe d'Aménagement depuis son transfert à la Direction régionale des Finances Publiques (DRFIP) le 1er septembre 2022, ainsi que la protection fonctionnelle des élus dans le cadre de l'exercice de leur mandat, et la réalité vécue par les élus (Odratzheim)
- La mise en cause des collectivités locales dans l'importance de la dette publique (Scherwiller)

Sur ce point, le Secrétaire général de la Préfecture, M. DUHAMEL, a souligné que globalement la DGF pour les communes et les EPCI du Bas-Rhin a augmenté en 2024.



La situation budgétaire et de trésorerie des communes est plutôt bonne dans l'ensemble. Il ajoute que la DGF est financée par un prélèvement sur les recettes de l'Etat, c'est-à-dire les impôts, ou par la dette, cet élément technique n'est pas anodin.

Un compte rendu synthétique de l'Assemblée Générale du 19 septembre, ainsi que l'intervention en début de séance de M. KLEIN, Recteur de l'Académie de Strasbourg seront disponibles prochainement dans l'Espace réservé aux élus du site www.maires67.fr

Lors du Salon, M. Marc KUGLER, directeur général du Groupe Electricité de Strasbourg (photo ci-dessus) a décerné quatre **Trophées des Marianne Ecologiques** pour des actions remarquables : 1^{er} prix : **Illkirch-Graffenstaden** (solaire photovoltaïque et thermique, biomasse, géothermie, hydroélectricité), 2^{ème} prix : **Petersbach** (chaleur biomasse, chaufferie bois), 3^{ème} prix : **Hœnheim** (panneaux photovoltaïques et ombrières). Prix spécial du jury : **Brumath** (bilan du plan de sobriété énergétique sur les bâtiments, l'éclairage public, mobilités).

Le **Prix départemental 2024 des Rubans du Patrimoine** a été attribué à **Herrlisheim**, par la Fondation du Patrimoine pour la rénovation de l'église Saint Arbogast.

L'entreprise Orange a remis symboliquement trois Arbres pour le **Challenge 2024** de collecte de téléphones usagés à trois communes : 1^{er} prix : **Schillersdorf**, 2^{ème} prix : **Schoenbourg**, 3^{ème} prix : **Diebolshheim**.



Remise des Trophées de l'Engagement aux collègues maires pour leur longévité avec plus de 4 mandats

En bref, lors de la réunion du Bureau du 25 octobre 2024

L'enjeu de la lutte contre la désertification médicale par M. Adrien HAAS-JORDACHE, représentant du syndicat autonome des Internes des hôpitaux d'Alsace à la Commission Spécialisée de l'Organisation des Soins (CSOS) et à la Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie (CRSA) de l'ARS Grand Est.

Dans le Bas-Rhin, il y a 1145 médecins généralistes, dont un tiers a plus de 55 ans. Schématiquement, il faudrait 6 promotions complètes de 130 internes pour renouveler les promotions actuelles de médecins de cette tranche d'âge en Alsace.

Aujourd'hui, les maisons de santé pluriprofessionnelles labellisées en Alsace ne sont pas assez nombreuses.

Les étudiants en 4^{ème} année de médecine de l'année 2026 seront une opportunité unique. L'enjeu n°1 est de pouvoir accueillir ces internes. Les jeunes médecins qui souhaitent s'installer rencontrent de vraies difficultés pour trouver un local de consultation, sans compter les problématiques de transport et d'hébergement.

Selon M. HAAS-JORDACHE, il est nécessaire pour les communes et les communautés de communes, de poursuivre leur réflexion, d'anticiper et accompagner l'installation de jeunes médecins. L'enjeu n°2 est de créer un maillage efficace dans les territoires : un interne est suivi par un médecin, maître de stage. Actuellement, un tiers des médecins est maître de stage. Il serait nécessaire d'augmenter ce chiffre.

En termes d'activités des jeunes médecins, les comportements professionnels ont évolué, le rapport au travail a changé et le souhait d'une bonne qualité de vie prédomine parfois, néanmoins il faudra trouver une solution aux départs massifs à la retraite des médecins au cours des prochaines années.

Pour illustrer les difficultés d'installation d'un groupe de jeunes médecins, il relève qu'il lui a été nécessaire de contacter plusieurs communes, car pour réussir une installation, il faut qu'en termes de patientèle, l'installation soit attractive et financièrement possible. Il faut un local adapté pour exercer et trouver un médecin-maître de stage. Il faut donc élaborer la bonne formule adaptée à la situation locale.

Ouverture des commerces les dimanches de l'Avent 2024

Le Bureau de l'Association préconise l'ouverture des commerces, **quatre** dimanches (1er décembre et 8 décembre, 15 décembre et 22 décembre 2024). Un courrier a été adressé aux maires du Bas-Rhin.

Création d'un groupe de travail sur la question de la constitution de partie civile lors d'une poursuite pénale d'une infraction commise à l'encontre d'un élu local, la stratégie et les moyens en lien avec les Parquets et l'association d'Aide aux victimes (un accord-cadre entre l'AMF et France Victimes est en cours de renouvellement). Les membres de groupe de travail sont : MM. DEBES (Hœnheim), HILT (Offwiller), LEYENBERGER (Saverne), SPECHT (Schweighouse s/ Moder) ;

Charte entre Orange et l'Association des maires sur l'élagage à proximité des réseaux de télécommunications aériens : La charte a pour objet d'accompagner les maires et les présidents d'intercommunalité afin d'organiser et de renforcer la coopération entre les collectivités et Orange en matière d'élagage, dans le respect du cadre général lié à l'entretien de la végétation présente aux abords des réseaux de communications électroniques implantés sur le domaine public.

Cette Charte sera signée par le Président DEBES le **mercredi 20 novembre 2024 à 11h15** au Stand Orange du Salon des collectivités lors du Congrès AMF.

Validation de la décision du Comité d'attribution du Fonds Catastrophes Naturelles de l'Association d'une aide de 5000 € à la commune de Diemeringen pour la remise en état de la voirie rendue nécessaire suite aux inondations survenues durant le week-end de la Pentecôte 2024.

Le compte-rendu complet du Bureau sera disponible sur www.maires67.fr (Espace Elus)



Le Conseil de l'Europe - Congrès des pouvoirs locaux et régionaux et l'Association des maires ont accueilli une délégation maltaise, avec la CeA dans ses locaux, afin d'échanger sur la formation des élus locaux.

Etaient présents pour représenter les maires, le Président Vincent DEBES, Mme Murielle FABRE, secrétaire générale de l'AMF, maire de Lampertheim, MM. Jean ADAM, maire d'Erckartswiller, Jacques CORNEC, maire de Bourgheim, Fernand WILLMANN, maire de Semersheim.

Notre offre de formation des maires et des élus locaux

Il reste des places disponibles pour s'inscrire à la formation :

La lutte contre les dépôts sauvages sur le banc communal : Mercredi 13 novembre 2024 de 8h30 à 12h30 à Strasbourg

L'inscription est possible **jusqu'au 8 novembre** uniquement par retour du bulletin d'inscription signé par le maire.

Sont en préparation :

- ✓ **Construction d'un budget communal en 2025 : orientations financières et aspects de la comptabilité publique** : les dates vous seront communiquées prochainement.
- ✓ **Une visioconférence sur l'Assurabilité des communes**
- ✓ **Quel devenir pour nos églises et autres lieux de culte ?** le jeudi 6 mars 2025 au CNFPT à Strasbourg.

Dans le cadre d'un partenariat avec le CNFPT, cette journée de formation est programmée avec le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) d'Alsace. Cette formation est ouverte aux maires, aux élus locaux et aux cadres territoriaux (dans la limite des places disponibles).

Pour toute information sur les formations, contacter l'Association des maires du Bas-Rhin.

En savoir plus sur l'éclairage public et les illuminations...

Conférences et débats - 13 décembre 2024 à 13h15

**à l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Strasbourg (ENSAS) –
Boulevard Wilson à Strasbourg (située à 5 mn de la Gare)**

Un programme d'informations et d'échanges sur l'éclairage, dont l'éclairage public, l'éclairage intérieur et extérieur en vue de répondre à des préoccupations telles :

- ✓ Concilier la ville qui travaille, la ville de loisirs avec la ville qui dort
- ✓ La demande liée à l'éclairage intelligent et les questionnements de la gestion des données et leurs usages
- ✓ Prioriser la maîtrise des nuisances lumineuses pour la préservation du ciel nocturne et de la biodiversité tout en répondant aux besoins en éclairage des usagers.
- ✓ Les tarifs de l'éclairage public

Avec le soutien de l'Association des maires, cliquez sur ce lien pour vous inscrire <https://www.helloasso.com/associations/association-francaise-de-l-eclairage/evenements/manifestation-eclairage-public-afe-grand-est>



Le centre de ressources régional Envirobat Grand Est, la Région Grand Est et l'ADEME vous invitent à participer à un cycle de webinaires réservés aux élus sur les thématiques du bâtiment durable.

Pour vous inscrire, cliquez sur [Cycle de webinaires - 30 minutes de savoir sur le bâtiment durable \(google.com\)](#)

Une question ? Une demande ?
Contactez contact@envirobatgrandest.fr